



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 août 2017  
Français  
Original : anglais

## Soixante-douzième session

Point 137 de l'ordre du jour provisoire\*

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

### **État d'avancement de la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba et des travaux de rénovation des installations de conférence, notamment l'Africa Hall**

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la section V de la résolution [71/272 A](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, durant la partie principale de sa soixante-douzième session, un rapport sur l'état d'avancement des projets de construction et des travaux de rénovation des installations de conférence, y compris l'Africa Hall et le centre des visiteurs.

En ce qui concerne l'immeuble Le Zambèze, après que les désordres ont été réparés et les derniers travaux prévus achevés, l'attestation d'achèvement des travaux a été délivrée au troisième trimestre de 2017 et la retenue de garantie a été débloquée. Les projets annexes ont été pour l'essentiel achevés au cours du troisième trimestre de 2017 et l'attestation d'achèvement sera délivrée d'ici au troisième trimestre de 2018, au terme du délai de garantie.

En ce qui concerne le projet relatif à l'Africa Hall, le présent rapport fait le point sur la conception et les activités d'achat, des questions de gouvernance, la gestion des imprévus, l'état des contributions volontaires au projet et l'étude de faisabilité s'agissant du centre des visiteurs.

\* [A/72/150](#).



L'Assemblée générale est invitée à : a) prendre note des progrès accomplis depuis la publication du précédent rapport; b) prendre note de la version actualisée du plan de dépenses pour le projet de rénovation de l'Africa Hall; c) ouvrir un crédit d'un montant de 5 700 300 dollars pour 2018.

## **I. Renseignements actualisés sur la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux (immeuble Le Zambèze) et sur les travaux annexes**

### **A. Contexte**

1. Dans sa résolution [56/270](#), l'Assemblée générale a approuvé la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba. Conformément aux résolutions [56/270](#), [60/248 A](#), [62/238](#) et [65/290](#) de l'Assemblée, un montant total de 15 333 200 dollars a été approuvé pour financer le projet.

2. Les travaux de construction du nouvel immeuble de bureaux ont été achevés au troisième trimestre de 2017. L'immeuble, qui a été rebaptisé Le Zambèze au début de l'année 2015, accueille actuellement plus de 650 fonctionnaires.

3. Dans ses résolutions [56/270](#) et [62/238](#), l'Assemblée générale a approuvé les éléments additionnels du projet (ou travaux annexes) nécessaires à l'accès, à la sécurité et à la fonctionnalité du nouvel ensemble de bureaux. Le sous-projet concernant le bâtiment des groupes électrogènes a été achevé au troisième trimestre de 2017 et l'essentiel des travaux annexes restants devaient également être achevés au troisième trimestre de 2017. Il est prévu que les menus travaux et la réparation des désordres soient terminés avant l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement, au troisième trimestre de 2018. Ainsi, tous les aspects du projet relatif à l'immeuble Le Zambèze seront clos d'ici au prochain rapport.

4. Dans sa résolution [70/248 A](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de parvenir sans tarder à une solution pour régler la question de la gestion des litiges éventuels. En réponse à cette demande, la CEA a commandé une évaluation indépendante des travaux, dont les auteurs ont conclu qu'il n'y avait pas eu de violation de contrat de la part de l'entrepreneur ou du bureau d'études engagé comme consultant, et recommandé que la CEA honore le contrat jusqu'au bout. C'est pourquoi au premier trimestre de 2017, la CEA a versé à l'entrepreneur la somme dont le paiement était programmé à la date d'achèvement de l'essentiel des travaux. En outre, conformément au paragraphe 7 de la section V de la résolution [71/272 A](#), la consommation énergétique dans le bâtiment est réduite encore depuis l'achèvement de l'installation, en 2016, d'un système de chauffe-eau solaire.

### **B. Calendrier d'exécution du projet**

5. Comme indiqué dans le précédent rapport, la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux a été pour l'essentiel achevée le 19 juin 2014, date à laquelle a débuté le délai de garantie de parfait achèvement, d'une durée d'un an, qui est arrivé à expiration en juin 2015. La date révisée d'achèvement du projet était prévue pour le premier trimestre de 2017, mais a été repoussée jusqu'au troisième trimestre de 2017 pour que le rapport d'évaluation indépendante puisse être établi. L'attestation d'achèvement de l'ensemble des travaux relatifs aux nouveaux locaux à usage de bureaux a été délivrée au troisième trimestre de 2017. Celle des travaux annexes restants sera délivrée et la retenue de garantie y relative sera débloquée au troisième trimestre de 2018, après la fin du délai de garantie de parfait achèvement. La clôture du projet devrait intervenir à ce moment-là et les États Membres seront informés des fonds non dépensés.

## C. Prévisions de dépenses

6. Le coût estimatif global pour les nouveaux bâtiments à usage de bureaux, dont le montant approuvé s'élève à 15 333 200 dollars, reste inchangé. On trouvera à l'annexe I au présent rapport la ventilation détaillée des dépenses engagées au 31 août 2017.

7. Depuis le rapport précédent, les paiements suivants ont été effectués:

a) Le 20 juillet 2016, un dernier avenant a été apporté au contrat relatif aux travaux annexes et a donné lieu à des travaux supplémentaires d'un montant de 116 630 dollars, qui ont été achevés au deuxième trimestre de 2017. Ainsi, 10 % du coût total des projets annexes, soit 170 289 dollars, ont été retenus jusqu'à l'achèvement de l'essentiel des travaux, au troisième trimestre de 2017. Un montant de 85 000 dollars, soit l'équivalent de 5 %, a alors été décaissé. La dernière tranche de 5 % sera versée d'ici au troisième trimestre de 2018, au terme du délai de garantie;

b) À la délivrance de l'attestation d'achèvement des travaux des nouveaux locaux, le solde de 50 % de la retenue de garantie devait être décaissé. La CEA a conservé une partie de cette somme pour les menus travaux et rectifications qui n'avaient pas pu être achevés par l'entrepreneur et pour des dommages subis sur du matériel récemment importé. Un montant total de 420 108 dollars a été versé à la délivrance de l'attestation d'achèvement des travaux au troisième trimestre de 2017;

c) D'ici à la fin de 2017, il est prévu qu'un montant de 88 300 dollars soit décaissé, correspondant aux 85 000 dollars retenus jusqu'à l'achèvement des projets annexes, auxquels s'ajoutent 3 300 dollars pour les honoraires des consultants.

## II. Renseignements actualisés sur le projet de rénovation de l'Africa Hall

### A. Contexte

8. À la section IX de sa résolution [70/248 A](#), l'Assemblée générale a approuvé le cahier des charges du projet, le calendrier d'exécution et les prévisions de dépenses d'un montant ne devant pas dépasser 56,9 millions de dollars pour les phases 3 à 5 du projet de rénovation de l'Africa Hall, ainsi que l'ouverture d'un compte pluriannuel des travaux de construction en cours et l'inscription d'un montant de 13 438 600 dollars au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017. Dans sa résolution [71/272 A](#), l'Assemblée a pris acte du rapport du Secrétaire général ([A/71/370](#)), dans lequel celui-ci présentait les modifications apportées au plan de dépenses et la réduction des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2016-2017, ainsi que d'autres aménagements pour les années suivantes.

### B. Objectifs du projet

9. Les principaux objectifs du projet n'ont pas changé depuis qu'il a été présenté pour la première fois (voir [A/69/359](#), par. 57). Le projet vise à remédier aux insuffisances du bâtiment du point de vue de la sécurité et de la fonctionnalité et à rénover l'Africa Hall en le mettant en conformité avec les normes internationales les plus exigeantes applicables aux salles de conférence. Dans le cadre des efforts de préservation et de restauration des symboles culturels et historiques de l'architecture du bâtiment, le projet de rénovation prévoit aussi la création d'un

centre des visiteurs afin de faire de l’Africa Hall l’une des principales attractions touristiques d’Addis-Abeba, mettant ainsi en lumière le rôle joué par la ville dans l’histoire de l’Afrique contemporaine.

### C. Cahier des charges du projet

10. Selon le cahier des charges, le projet vise à remédier aux insuffisances structurelles du bâtiment, aux questions relatives à la santé et à la sécurité des occupants et aux lacunes en matière d’accès des personnes handicapées. Les travaux de rénovation respecteront les plans et l’aspect d’origine du bâtiment tout en se conformant aux pratiques optimales relatives aux normes et codes internationaux de construction actuels. Le cahier des charges prévoit la création d’un centre des visiteurs où la riche histoire du continent africain sera mise en valeur.

11. Le projet original prévoyait la rénovation de tous les éléments de l’Africa Hall, d’une superficie au sol d’environ 8 300 mètres carrés, et de son environnement extérieur immédiat. Alors que les derniers détails de la conception étaient réglés, principalement en ce qui concerne la nouvelle entrée des visiteurs et la nécessité de déplacer les occupants actuels de l’Africa Hall hors du bâtiment, le projet a progressivement été précisé pour ce qui est de la superficie au sol et de l’environnement immédiat. La figure 1 présente le détail des zones concernées par le projet.

Tableau 1  
Aperçu des zones concernées par le projet (immeubles)

<i>Lieu</i>	<i>Zones</i>	<i>Description des travaux</i>	<i>Surface des travaux selon le rapport de 2014 du Secrétaire général (A/69/359) (en mètres carrés)</i>	<i>Surface des travaux selon le rapport de 2016 du Secrétaire général (A/71/370) et le plan final (en mètres carrés)</i>	<i>Observations</i>
Immeuble Le Congo	Rez-de-chaussée	Déménagement du personnel/travaux de rénovation	1 067	1 070	–
Africa Hall (dont l’entrée et la passerelle)	Tous les étages	Rénovation et remise à neuf	7 233	5 715	Superficie réduite en raison de l’omission du niveau mezzanine
<b>Total partiel immeubles (1) + (2)</b>			<b>8 300</b>	<b>6 785</b>	
Centre des visiteurs	Tous les étages	Nouvelle construction	–	230	Nouvelle zone (devant répondre aux exigences en matière de sécurité)
Immeuble le Nil	Rez-de-chaussée et premier étage	Déménagement du personnel/travaux de rénovation	–	1 100	Nouvelle zone (devant absorber le déménagement permanent intégral)
<b>Superficie totale du projet (1) + (2) + (3) + (4)</b>			<b>8 300</b>	<b>8 115</b>	

12. Les priorités envisagées pour le projet de rénovation restent les suivantes :

- a) Amélioration structurelle, travaux indispensables concernant la sécurité des personnes et la conformité aux normes sanitaires et travaux de construction;
- b) Salle des séances plénières et travaux connexes (dont les équipements techniques de conférence);
- c) Travaux extérieurs et aménagements paysagers;
- d) Préservation du patrimoine;
- e) Centre des visiteurs comprenant un poste de contrôle de sécurité, une nouvelle entrée et une aire de stationnement réservée.

#### D. Étude de faisabilité du centre des visiteurs

13. Dans sa résolution 71/272 A, l'Assemblée générale a, entre autres, pris note de l'étude de viabilité actualisée concernant le centre des visiteurs et engagé le Secrétaire général à affiner les hypothèses de départ et les prévisions concernant le nombre de visiteurs de l'Africa Hall. Le Secrétaire général a également été prié de poursuivre ses activités de sensibilisation. Rappelant l'alinéa d) du paragraphe 37 du rapport précédent du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/151) l'Assemblée a par ailleurs prié le Secrétaire général de faire figurer, dans ses prochains rapports, des informations actualisées sur les coûts et les profits prévus, ainsi que sur les recettes que peut produire le centre des visiteurs.

14. La CEA a établi une étude de viabilité plus pointue, apportant des précisions sur les mesures prises pour répondre aux questions soulevées par le Comité consultatif et l'Assemblée générale et y faisant figurer des informations sur les coûts estimés du centre des visiteurs et sur les profits prévus. D'après cette étude affinée, les tarifs d'entrée proposés restent les mêmes que ceux qui figuraient dans le précédent rapport, tandis que l'estimation du nombre de visiteurs annuels a été revue à la hausse. Le montant des recettes brutes annuelles est désormais estimé à 165 100 dollars (voir le tableau 1 pour plus de détails), tandis que les coûts de lancement (non renouvelables) sont estimés à 65 000 dollars et les frais de fonctionnement annuels à 120 100 dollars (voir le tableau 2 pour plus de détails).

Tableau 2

#### Tarifs proposés pour le centre des visiteurs de l'Africa Hall et recettes attendues

(En dollars des États-Unis)

Nombre annuel de visiteurs	Tarifs				Recettes brutes (par an)
	Établissements primaires, secondaires et universitaires privés internationaux	Personnes âgées/ élèves des écoles publiques/ personnes handicapées	Touristes internationaux (étudiants)	Touristes internationaux et adultes	
20 800	3	3	10	10	165 100

Note : Sur la base des coûts moyens sur le marché, en tenant compte d'un contexte caractéristique d'un pays en développement.

Tableau 3  
**Coûts de lancement et de fonctionnement**

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Coûts de lancement (dépenses non renouvelables)</b>	
Production d'une vidéo promotionnelle	15 000
Conversion des archives en documents multimédias exploitables	10 000
Services de consultant pour le montage de l'espace d'exposition et garanties connexes	10 000
Montage des œuvres d'art, de l'exposition et garanties connexes	15 000
Publicité et promotion de lancement (présence dans les médias régionaux)	15 000
<b>Total partiel (A)</b>	<b>65 000</b>
<b>B. Frais annuels de fonctionnement</b>	
Autres fournitures de bureau non réutilisables	2 500
Publicité et promotion (marketing)	15 000
Uniformes de guide	500
Contribution au coût du matériel de bureautique	2 000
Salaire pour un guide (vacataire)	2 500
Services divers	1 500
Chef de groupe (P-3)	76 100
Assistant d'information (visites guidées) (G-4)	20 000
<b>Total partiel (B)</b>	<b>120 100</b>
<b>Total</b>	<b>185 100</b>

15. La CEA a engagé une nouvelle série de discussions avec l'Organisation éthiopienne du tourisme, l'autorité la plus compétente du pays hôte sur le sujet, afin de bénéficier de son expertise et obtenir une estimation réaliste du nombre de touristes, aussi bien étrangers que locaux, qui pourraient visiter l'Africa Hall.

16. Dans le cadre des activités continues de sensibilisation qu'elle entreprend concernant le centre des visiteurs, la CEA s'est renseignée auprès de l'Organisation éthiopienne du tourisme pour ce qui est des tendances actuelles et des projections du nombre de touristes attendus à Addis-Abeba ces deux ou trois prochaines années. Ces échanges ont permis à la CEA d'obtenir des informations de première main actualisées sur l'afflux de visiteurs et donc de mieux affiner les hypothèses de départ servant au calcul de ce qui pourrait constituer une source de recettes stables pour le centre des visiteurs.

17. Les nouvelles estimations du nombre attendu de visiteurs représentent un doublement par rapport aux premiers chiffres fournis en 2015. L'Organisation éthiopienne du tourisme a réaffirmé que, étant donné l'atout particulier que présente Addis-Abeba comme destination privilégiée du tourisme de conférence, et grâce à la publicité massive que les autorités prévoient de faire au début de 2018, elle pronostique que jusqu'à 400 touristes pourraient visiter l'Africa Hall chaque semaine. Comme indiqué ci-dessous, la réalisation de cet objectif dépendrait aussi de la collaboration active de la CEA avec les autorités compétentes du pays hôte et d'autres partenaires. Des manifestations de soutien à ces efforts ont déjà été reçues.

18. Ayant à l'esprit l'état d'urgence décrété en 2016 en Éthiopie et tout en réaffirmant que l'Africa Hall constitue une attraction de premier plan pour les touristes étrangers et les visiteurs locaux, l'Organisation éthiopienne du tourisme a toutefois appelé l'attention sur le fait que le nombre de touristes potentiels visitant l'Africa Hall chaque année pourrait être plus faible dans un premier temps, mais devrait repartir à la hausse au cours des deux à trois prochaines années, à mesure que la situation relative à l'état d'urgence s'apaise.

19. Sous réserve des fluctuations normales, et imprévisibles, du nombre de visiteurs au fil du temps, et sur la base des échanges réguliers avec les autorités compétentes du pays d'accueil, comme l'Organisation éthiopienne du tourisme, la CEA reste convaincue que les hypothèses de départ et les estimations du nombre de visiteurs de l'Africa Hall sont raisonnablement fiables. La CEA pourvoira à la capacité future du centre des visiteurs de s'autofinancer en adoptant une stratégie globale de promotion et de communication qui tire parti de l'appui offert par le pays hôte et l'Union africaine. Dans l'optique du renforcement de la communication et du dialogue avec ces acteurs clés de l'Africa Hall et dans le cadre de ses réunions de coordination avec les autorités du pays hôte, la CEA a continué d'engager vivement le Ministère des affaires étrangères à l'aider à solliciter un appui ferme de la part du pays hôte dans la promotion de l'Africa Hall par les divers canaux locaux de communication. Des efforts sont également déployés pour coordonner les activités de communication avec l'Union africaine afin de mieux faire connaître l'Africa Hall. Le retour de ces entités a été positif.

20. Dans son rapport (A/71/571, alinéa e) du paragraphe 30), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a encouragé le Secrétaire général à inclure des informations détaillées sur les différentes sources de revenus dans son prochain rapport. Comme indiqué dans le précédent rapport du Secrétaire général (A/71/370), en sus des billets d'entrée des visiteurs, il est prévu de dégager des recettes des montants perçus pour les conférences et les expositions d'art qui se tiendraient dans l'Africa Hall. Les prix facturés pour les conférences et les expositions d'art seraient conformes au catalogue actuel des services du Centre de conférence des Nations Unies, qui présente les tarifs et les modalités de location de salles. Ainsi, l'auditorium serait loué pour environ 240 dollars par jour pour les conférences. Pour les expositions d'art, le tarif serait d'environ 79 dollars pour 9 mètres carrés par jour, pour un minimum de deux jours. Grâce à sa campagne renforcée de communication et de publicité et en collaboration avec les autorités du pays hôte et l'Union africaine en particulier, la CEA prévoit que les services offerts par le centre seront mieux connus et que la demande augmentera au fil du temps, donnant ainsi lieu à des recettes supplémentaires, outre les sommes perçues auprès des visiteurs.

## **E. État d'avancement du projet**

21. Suite au réengagement du consultant principal et au lancement de la phase 3 du projet (services d'architecture et d'ingénierie) en mai 2016, un contrat de services global pour les phases 3, 4 et 5 a été signé en octobre 2016.

22. Comme indiqué dans le précédent rapport du Secrétaire général (A/71/370), pour répondre au besoin de faire appel à d'autres services de spécialistes en vue de mener des évaluations supplémentaires et à celui de procéder aux mises à niveau exigées dans la version révisée de l'évaluation des risques de sécurité et dans la stratégie des marchés partagés, trois avenants au contrat de services en cours ont été signés dans le cadre du système de gestion du changement établi dans la structure de gouvernance générale du projet.



23. Dans le cadre de la phase 3, le consultant principal a terminé d'établir l'étude détaillée et le dossier d'appel d'offres pour les opérations préliminaires de déménagement temporaire du personnel de l'immeuble Le Congo et potentiellement de l'immeuble Le Nil. La procédure d'appel d'offres pour le contrat de construction afférent aux travaux préalables au déménagement est en cours et les travaux devraient commencer d'ici à la fin de l'année 2017.

24. Les plans détaillés pour les principaux travaux de rénovation devraient être achevés en même temps que la préparation des dossiers d'appel d'offres, avant la fin du troisième trimestre de 2017. Des études supplémentaires ont également été réalisées sur les sujets suivants : atténuation des risques associés aux matières dangereuses, évaluation de la sécurité incendie, évaluation de l'accessibilité, adaptation du portail d'entrée aux exigences de sécurité, planification du déménagement temporaire ou définitif de toutes les entités concernées dans les locaux transitoires situés dans la partie ouest du site, conservation des œuvres d'art et établissement de plans détaillés de l'espace d'exposition.

25. Comme demandé par l'Assemblée générale au paragraphe 7 de la section V de sa résolution 71/212 A, les pratiques exemplaires du secteur seront suivies afin de limiter autant que possible la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources, ce qui permettra de réduire sur le long terme les dépenses de fonctionnement de l'Africa Hall. Au titre des initiatives viables prévues dans les plans actuels, on peut citer les dispositifs d'économies d'eau et de récupération de l'eau, les chauffe-eau solaires, les détecteurs de mouvements et systèmes d'atténuation de la lumière pour maîtriser judicieusement l'éclairage, les dispositifs de détection de la lumière du jour et d'aération passive et mixte, l'utilisation de vitrage de contrôle solaire et l'isolation optimisée.

26. Afin que le bâtiment soit accessible par tous, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/106, l'équipe de gestion du projet collabore étroitement avec l'équipe spéciale sur l'accessibilité de la CEA : elle participe aux réunions ordinaires de l'équipe spéciale depuis février 2017 et fait connaître les meilleures pratiques aux autres bureaux de l'ONU, en coordination avec le Bureau des services centraux d'appui.

27. En plus des évaluations des risques de sécurité effectuées aux niveaux du pays et de la CEA en 2015 et 2016, une révision de l'évaluation des risques de sécurité dans l'Africa Hall a été menée par le Service de la sécurité et de la sûreté et entérinée par la Division des services de sûreté et de sécurité du Siège en février 2017. En consultation avec le Bureau des services centraux d'appui et le consultant principal, les mesures d'atténuation des risques recommandées concernant la résistance à l'effet de souffle de la façade ouest de l'Africa Hall ont été intégrées aux plans détaillés des principales rénovations, dans l'un des avenants dont il est question plus haut. L'évaluation des risques de sécurité a également permis de déterminer que le Service de la sécurité et de la sûreté aurait besoin d'effectifs supplémentaires du fait de l'augmentation du nombre d'accès piétons à l'Africa Hall.

28. Pour ce qui est des rénovations de l'Africa Hall, afin que la conception technique, les normes et les mesures de sécurité informatique liées aux services de l'information et des communications, de l'audiovisuel et des conférences soient conformes aux directives et normes de gouvernance globale de l'Organisation, un groupe de travail a été créé en décembre 2016. Il est composé de représentants de la Section des services techniques et des systèmes de conférence du Bureau de l'informatique et des communications, du Groupe de la gestion des bâtiments des bureaux extérieurs du Bureau des services centraux d'appui, de l'équipe de gestion

du projet et des responsables de la Section de l'informatique, de la Section des services de conférence et de la Section de la gestion des installations de la CEA. Bénéficiant d'un niveau élevé de coordination, du partage des connaissances et des enseignements tirés d'autres projets, dont le plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le groupe de travail prodigue des conseils techniques aux parties prenantes. Il a proposé plusieurs idées pour les nouveaux plans, dans le but de normaliser les systèmes et de faire en sorte que le Centre de conférence soit adapté à sa finalité. La possibilité d'apporter ces améliorations est en cours d'examen, l'objectif étant qu'elles soient ensuite intégrées au projet, dans la limite du montant total maximum approuvé.

29. La Commission travaille également en coordination étroite avec des universitaires et des spécialistes du patrimoine culturel locaux, les autorités du pays hôte et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) afin de veiller à ce que l'authenticité historique et architecturale de l'Africa Hall soit préservée dans le cadre des travaux de rénovation et de recueillir de précieuses informations en vue du choix des thèmes de l'exposition permanente.

## **F. Passation de marchés**

30. La mise en œuvre du projet fera l'objet de plusieurs contrats correspondant aux travaux suivants : opérations préliminaires de déménagement temporaire du personnel, rénovations principales, systèmes et réseaux de pointe pour les conférences, conservation des œuvres d'art et exposition permanente.

31. Pour ce qui est du contrat de construction afférent aux travaux préalables au déménagement, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en août 2016. Pour garantir la mise en concurrence et la diversité géographique des éventuels entrepreneurs qualifiés, l'appel a été publié sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, ainsi que dans la presse écrite et électronique au niveau local. L'appel n'ayant pas donné de résultats satisfaisants, le Groupe des achats a ajouté à la liste d'autres entreprises potentielles sélectionnées dans la base de données générale du Portail et dans la liste établie suite à un appel de ce type publié précédemment dans la région.

32. Une fois l'étude d'avant-projet détaillée terminée dans les délais par le consultant principal, l'appel d'offres pour les travaux de construction préalables au déménagement temporaire du personnel a été publié le 10 mars 2017. Les entreprises candidates ont eu l'occasion de poser des questions et d'obtenir des explications sur le dossier d'appel d'offres, ce qui leur a permis de bien comprendre la portée et le cahier des charges du projet et ainsi d'établir avec précision leurs estimations de prix et leurs offres techniques et commerciales.

33. L'évaluation faisant suite à cet appel d'offres a été achevée. Malgré tous les efforts déployés par la CEA et la Division des achats du Siège, seulement quatre entreprises ont soumissionné, et deux offres ont été jugées conformes aux normes techniques. Le déménagement temporaire du personnel devrait commencer au début d'octobre 2017.

34. Les appels à manifestation d'intérêt pour les travaux de rénovation du bâtiment principal et les opérations de conservation des œuvres d'art ont été publiés respectivement en janvier et avril 2017. En ce qui concerne la rénovation du bâtiment principal, les réponses n'ayant pas été satisfaisantes, il a été décidé de poursuivre les recherches, par exemple en participant à un forum régional de la

construction, où des informations sur le projet ont été diffusées en vue d'attirer l'attention d'un plus grand nombre d'entrepreneurs potentiels.

35. S'agissant des œuvres d'art, compte tenu des résultats satisfaisants de l'appel à manifestation d'intérêt, il a été décidé de lancer un appel d'offres divisé par spécialités selon le type d'œuvre, et de faire des recherches directes à petite échelle pour trouver des candidats pour la restauration des autres œuvres, par exemple les tapisseries.

## **G. Appel au versement de contributions volontaires**

36. Outre la contribution du Mali dont il est fait mention au paragraphe 50 du précédent rapport du Secrétaire général (A/71/370) et les discussions en cours avec les autorités suisses, qui en sont à un stade avancé, aucune autre contribution n'a été versée ou annoncée au cours de la période considérée. Comme demandé par l'Assemblée générale, des contributions volontaires pourront être acceptées tout au long de l'exécution du projet. Pendant la période à l'examen, la CEA a continué de promouvoir le projet et de solliciter des contributions volontaires lors de réunions bilatérales et de réunions spéciales. Dorénavant, plutôt que de s'adresser aux États Membres un par un, ce qui prend beaucoup de temps, la Commission fera appel à eux collectivement, dans le cadre de rassemblements régionaux ou autres.

37. Des documents de sensibilisation, dont un appel aux contributions volontaires, sont en cours d'élaboration et seront distribués lors de conférences et de manifestations importantes, telles que la réunion annuelle des ministres des finances de la CEA et le Forum pour le développement de l'Afrique, ainsi qu'en marge des sommets de l'Union africaine, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, partenaire clef du projet. En outre, la CEA entend organiser une manifestation visant à obtenir des contributions volontaires lors du lancement du projet, prévu à la fin de l'année 2017.

38. Suite à l'intérêt exprimé, en avril 2017, par la Suisse de verser une contribution, la CEA a reçu une visite de haut niveau du Ministère suisse des affaires étrangères et, à sa demande, a présenté quatre domaines d'activité du projet auxquels l'éventuelle contribution de la Suisse pourrait être affectée. Des discussions sont également en cours concernant l'utilisation de la contribution du Mali. Tout État Membre qui fera une contribution volontaire servant à financer les travaux prévus dans le cadre du projet verra sa quote-part réduite du montant correspondant.

39. Pour donner suite à un audit réalisé récemment par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), la CEA a collaboré avec la Section des partenariats et de la mobilisation des ressources ainsi qu'avec les départements compétents du Siège, y compris le Bureau des affaires juridiques, en vue de mettre au point une stratégie globale de mobilisation des ressources, notamment auprès du secteur privé, assortie d'un cadre juridique. Il sera rendu compte des avancées enregistrées à cet égard dans les prochains rapports d'étape.

40. La Commission a également continué de s'entretenir avec les autorités du pays hôte afin de convenir de modalités clairement définies concernant la contribution en nature envisagée, une parcelle de terrain ayant été demandée pour servir de parking destiné aux visiteurs.

## H. Gouvernance du projet

41. Conformément au paragraphe 13 de la section V de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, la CEA a poursuivi ses efforts, avec l'aide du Bureau des services centraux d'appui du Siège, en vue de terminer d'élaborer la structure de gouvernance du projet, qui guidera ses opérations et assurera la supervision du projet.

### Comité des parties prenantes

42. Créé en septembre 2016, le Comité des parties prenantes se réunit régulièrement. Il est composé du Secrétaire exécutif de la CEA, qui est le maître d'ouvrage du projet, du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui, du Directeur de la Division de l'administration, qui est le responsable de l'exécution du projet, du Chef du Groupe de la gestion des bâtiments des bureaux extérieurs du Bureau des services centraux d'appui et d'autres hauts responsables de la Commission. Depuis sa création, le Comité a tenu trois réunions, le 6 octobre 2016 et les 28 février et 11 juillet 2017.

### Conseil consultatif

43. Le Conseil consultatif donnera des conseils, d'un point de vue indépendant et impartial, pour aider le Secrétaire exécutif de la CEA, maître d'ouvrage du projet, à superviser les opérations. Les principales parties prenantes étant membres *ex officio* du Conseil, ce dernier servira également de plateforme où les autorités du pays hôte, l'Union africaine et la Commission de l'Union africaine pourront s'exprimer et faire part de leurs attentes; l'UNESCO sera également représentée, afin de défendre l'objectif de préservation du patrimoine.

44. Le Secrétaire général a le plaisir d'annoncer que grâce à une vaste campagne de communication formelle et informelle menée auprès des États Membres de l'ONU à Addis-Abeba, la nomination des membres et du président du Conseil consultatif s'est achevée en juillet 2017. Le Conseil a tenu sa première session le 10 août 2017.

45. Comme l'avait demandé l'Assemblée générale, la composition du Conseil respecte l'équilibre géographique. Pour ce qui est des qualifications requises, six personnes parmi les membres à temps plein et les membres de droit du Conseil, y compris le Président, sont des diplomates chevronnés ayant rang d'ambassadeur, et deux autres sont des membres du personnel d'ambassades ayant des compétences en architecture et en ingénierie. Les membres à temps plein du Conseil sont des représentants des ambassades du Chili, de l'Italie, du Mali, de la République islamique d'Iran, de la Suisse et du Zimbabwe (le Président), et les représentants des autorités du pays hôte, de l'UNESCO et de l'Union africaine et de sa Commission sont membres de droit.

### Accord sur la coordination et l'administration

46. Un accord sur la coordination et l'administration a été signé en février 2017 entre le Bureau des services centraux d'appui du Siège et la CEA. Il s'agit d'un outil essentiel de responsabilisation et de contrôle précis des rôles et des responsabilités répartis entre les équipes de gestion du projet du Siège et de la CEA. Il est également prévu qu'un coordonnateur de classe P-4 basé au Siège, dont le recrutement est en cours, soit notamment chargé de faciliter la mise en œuvre intégrale de l'accord.

### **Équipe de gestion du projet**

47. Au cours de la période considérée, le recrutement des membres de l'équipe chargée de la gestion du projet a été mené à bien, de même que l'organisation de ses travaux, qui a notamment consisté à définir ses rôles et responsabilités. L'équipe est désormais pleinement opérationnelle. Il convient cependant de signaler que le titulaire du poste de fonctionnaire chargé des achats depuis le 15 août 2016 a récemment accepté un poste dans un autre organisme des Nations Unies et quittera la CEA à la fin du mois d'octobre 2017. Le recrutement de son remplaçant est en cours.

48. Comme indiqué dans le précédent rapport (A/71/370) et conformément aux recommandations formulées par le BSCI, des experts supplémentaires pourront être intégrés à l'équipe de gestion du projet selon les besoins. La Commission s'est attelée à sélectionner deux consultants qui apporteront l'expertise nécessaire dans les domaines suivants : a) détermination du contenu de l'exposition permanente; b) communication et comptes rendus.

### **Appui au projet**

49. L'appui au projet sera assuré par le coordonnateur de projet (P-4) et six agents de sécurité. Le poste correspondant, dont les coûts seraient partagés avec le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à Bangkok (voir A/71/333), relèverait du Bureau des services centraux d'appui du Siège. Les procédures de recrutement visant à le pourvoir sont en cours et la nomination devrait prendre effet en septembre 2017.

50. Le recrutement des six agents de sécurité, qui assureront au quotidien la sécurité, la protection et le contrôle de l'accès au site de construction, est également en cours et devrait se terminer avant que les opérations préliminaires de déménagement temporaire du personnel ne commencent, avant la fin de l'année 2017.

### **Cadre réglementaire**

51. Sous la supervision du Groupe de la gestion des bâtiments des bureaux extérieurs du Bureau des services centraux d'appui, le cadre réglementaire du projet a été encore renforcé et l'élaboration des instruments essentiels à la gouvernance du projet a été achevée. Parmi ces instruments figurent : a) le manuel relatif au projet, inspiré des directives pour la gestion des projets de construction publiées par le Bureau des services centraux d'appui; b) des procédures relatives à la gestion du changement; c) des procédures de paiement. En outre, conformément aux recommandations du BSCI, le Bureau des services centraux d'appui a procédé à une délégation de pouvoirs en matière de passation de marchés, compte tenu des modifications à apporter aux contrats approuvés.

### **Gestion des risques**

52. Conformément au paragraphe 14 de la section IV de la résolution 71/272 A, dans lequel l'Assemblée générale a souligné que le Bureau des services centraux d'appui devrait prendre une part active à la supervision du projet, notamment pour ce qui est de la gestion des risques, le Bureau cherche actuellement à s'assurer les services d'un cabinet indépendant spécialisé en gestion des risques. Ce dernier rendra compte directement au Bureau; il prodiguera des conseils en vue de la mise en place d'un cadre de gestion des risques adapté au projet et effectuera des analyses qualitatives et quantitatives des risques, assurant notamment la mise à jour

régulière de l'inventaire des risques du projet. Des modèles de risques seront utilisés pour déterminer si les fonds de réserve disponibles sont suffisants pour faire face aux risques prévisibles. Les coûts de ces services, qui seront partagés avec le projet de mise aux normes parasismiques de la CESAP, seront imputés sur le budget du projet.

53. La procédure d'appel d'offres, menée depuis New York, a commencé au début de 2017 avec un appel à manifestation d'intérêt lancé à l'échelle mondiale, auquel 11 cabinets internationaux ont répondu et 7 ont soumis des propositions. Au moment de la rédaction du présent rapport, la procédure touchait à sa fin et l'attribution du marché était imminente.

54. Comme prévu dans la structure de gouvernance, l'équipe de gestion du projet a mis au point une stratégie intégrée de gestion des risques en se basant sur l'analyse des données disponibles, y compris l'inventaire des risques établi par un consultant. L'analyse des risques a été intégrée grâce à la méthode de simulation de Monte Carlo, qui permet de calculer plus précisément la réserve pour imprévus à constituer pour couvrir les risques décelés. Les résultats de cette opération sont provisoires et devront être validés par les travaux que mènera le cabinet indépendant de gestion des risques mentionné plus haut. Ils seront pris en compte dans les prévisions de dépenses une fois que le cabinet aura confirmé leur exactitude et que des chiffres concrets émaneront de la procédure d'appel d'offres.

## **I. Contrôle et audits du projet**

55. Le BSCI a mené deux audits du projet. Le premier, qui portait sur l'efficacité de la gestion des activités de construction et des procédures connexes de la CEA, s'est terminé en août 2016. À l'issue de cet audit, trois recommandations importantes ont été formulées, selon lesquelles il conviendrait de : a) mettre à jour le plan de gestion des effectifs, afin de mettre en lumière les éventuels déficits de compétences et d'y remédier; b) arrêter définitivement les modalités de contrôle avant le début des travaux; c) demander une délégation de pouvoirs en matière de finances et d'achats pour éviter les retards. Toutes ces recommandations ont été suivies.

56. Le deuxième audit, mené en avril 2017, concernait la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2017 et portait sur la qualité et l'efficacité des dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle. Globalement, aucun défaut grave ou généralisé n'a été constaté, mais plusieurs recommandations ont été formulées. Comme indiqué plus haut, la nomination des membres du Conseil consultatif, qui faisait l'objet d'une recommandation, s'est achevée en juillet 2017. L'actualisation recommandée de l'étude de viabilité du centre des visiteurs est en cours, comme indiqué au paragraphe 14 ci-dessus. Les recommandations visant à mettre au point une stratégie d'appel au versement de contributions volontaires auprès du secteur privé et à prendre en compte les risques de fraude et de corruption dans le cadre de gestion des risques devraient être appliquées d'ici à la fin de l'année 2017.

## **J. Coordination avec le pays hôte**

57. Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre de la bonne coordination entre la CEA et les autorités compétentes du pays hôte. Ainsi, la participation de ce dernier au Conseil consultatif a maintenant été confirmée et il a désigné un représentant de haut niveau ayant une connaissance approfondie du projet Africa Hall, ce qui devrait renforcer encore sa collaboration aux fins de l'exécution du projet.

58. La CEA négocie actuellement avec le pays hôte une modification du bail portant sur une contribution en nature sous la forme de terrains supplémentaires pour le parc de stationnement réservé aux visiteurs. Les autorités municipales ont été sollicitées par le Ministère des affaires étrangères au sujet des terrains nécessaires et les détails techniques devraient avoir été réglés et les négociations achevées avant le début des principaux travaux. En outre, la CEA et les autorités compétentes du pays hôte devraient également définir et confirmer lors de leurs réunions de coordination régulières toutes les modalités opérationnelles, notamment la voie d'importation des matériaux nécessaires, conformément à l'engagement pris lors de la dernière réunion de haut niveau avec le Président éthiopien, tenue au deuxième trimestre de 2016.

59. De plus, le pays hôte a participé avec l'UNESCO et l'Union africaine aux discussions visant à définir les thèmes des expositions permanentes qui ne portent pas spécifiquement sur l'ONU ou la CEA, notamment en ce qui concerne l'histoire de l'Africa Hall. La CEA apprécie grandement les contributions du pays hôte et des autres parties prenantes à cet égard.



## K. Calendrier d'exécution du projet

60. Le calendrier du projet, présenté à la figure II, est régulièrement révisé et actualisé en fonction des progrès accomplis. Malgré les légers retards survenus lors de la période considérée, il reste réaliste d'estimer que le projet sera achevé à la fin de 2021.

Figure I  
Calendrier d'exécution du projet de rénovation de l'Africa Hall (juillet 2017)

Calendrier du projet											
Activités	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Planification préalable</b>											
<b>Préparation et conception (phases 1 et 2)</b>											
Dossier d'évaluation et énoncé de conception											
Étude d'avant-projet											
Conception											
Mise en place de l'équipe et négociations avec les consultants											
<b>Études techniques (phase 3)</b>											
Dossier de production et d'appel d'offres											
Appel d'offres											
<b>Construction (phase 4)</b>											
Travaux préliminaires et déménagement temporaire du personnel											
Principaux travaux de rénovation											
Matériel de pointe, mobilier et œuvres d'art											
<b>Clôture du projet (phase 5)</b>											

**Légende :**

-  Calendrier prévu dans le rapport précédent du Secrétaire général (A/71/370) (août 2016)
-  Calendrier actuel révisé

## L. Coût estimatif du projet

61. Le plan de dépenses est suivi de près de manière à déceler les risques et à actualiser les prévisions de dépenses et les dépenses effectives, afin d'éviter les dépassements des coûts et de conserver la maîtrise des dépenses. La finalisation de la conception des principaux travaux a permis d'affiner l'estimation des coûts de construction, qui est désormais beaucoup plus précise. La procédure d'appel d'offres concernant les travaux préliminaires (déménagement temporaire du personnel) a permis d'obtenir des chiffres précis pour cette partie du projet. En outre, la stratégie de passation des marchés prévoyait un forfait ferme incluant la hausse des coûts et reportant ainsi ce risque sur le ou les prestataires.

62. La stratégie de passation des marchés choisie pour la partie principale des travaux devrait également inclure le risque dans le forfait et transférer le risque au prestataire. Des chiffres plus précis seront pris en compte dans les prévisions de dépenses dès qu'ils seront disponibles, une fois l'appel d'offres terminé.

63. On trouvera à l'annexe II les prévisions de dépenses détaillées pour toute la durée du projet. Par rapport à celles figurant dans le rapport précédent, on note les variations suivantes :

a) Une augmentation de 200 000 dollars (dont 50 000 dollars pendant l'exercice biennal en cours) au titre du déménagement temporaire du personnel, du fait de l'inclusion de la hausse des coûts de construction, comme expliqué ci-dessus;

b) Une augmentation de 1 042 000 dollars (dont 100 000 dollars pendant l'exercice biennal en cours) au titre du bâtiment principal, des infrastructures et de la nouvelle entrée, du fait d'une mise aux normes et de la prise en compte d'exigences actualisées;

c) Une diminution de 350 000 dollars (aucune variation pour l'exercice biennal en cours) au titre de la conception du système et du matériel de conférence de pointe;

d) Une diminution de 685 000 dollars (aucune variation pour l'exercice biennal en cours) au titre de la conception de la restauration des œuvres d'art.

64. Les prévisions du coût des travaux, au stade actuel de la conception, ont augmenté globalement de 7 000 dollars. Ce montant, toujours fondé sur l'estimation initiale, sera actualisé dans le prochain rapport d'étape en fonction des résultats de l'appel d'offres et analysé par le cabinet indépendant de gestion des risques.

65. On constate également certaines variations concernant les coûts de gestion et de services de spécialistes, à savoir :

a) Une augmentation de 267 800 dollars au titre des services de spécialistes (conception et supervision), du fait des services supplémentaires découlant des trois modifications susmentionnées;

b) Une diminution de 4 900 dollars au titre de l'équipe de projet, du fait de l'engagement tardif de certains de ses membres, contrebalancée en partie par une augmentation des frais de réinstallation;

c) Une augmentation de 131 700 dollars au titre du coordonnateur (P-4) au Siège, du fait de l'actualisation des coûts standard, compensée en partie par le recrutement tardif du titulaire;

d) Une augmentation de 23 000 dollars au titre des voyages, du fait de déplacements imprévus relatifs aux achats (évaluations et séminaires).



66. La hausse des coûts a été réduite de 200 000 dollars du fait des soumissions reçues pour les travaux préliminaires, comme expliqué au paragraphe 61 ci-dessus.

67. La réserve pour imprévus a été ajustée en conséquence, diminuant de 424 600 dollars. Elle ne tient cependant pas encore compte des résultats préliminaires de la simulation de Monte Carlo, visant à intégrer au calcul de son montant les risques recensés. Toutefois, le montant indiqué dans les prévisions de dépenses en annexe (environ 20 %) est supérieur aux résultats préliminaires de l'évaluation des risques (actuellement 12 %).

## M. Dépenses effectives et prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017

68. Dans sa résolution 70/248 A, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture d'un crédit de 13 438 600 dollars au titre du projet, puis dans sa résolution 71/272 A, l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 37 600 dollars pour garantir la sécurité physique du projet. Le montant total des crédits ouverts pour 2016-2017 s'élève donc à 13 476 200 dollars.

69. Le tableau 3 présente les dépenses effectives au 30 juin 2017, les prévisions de dépenses pour le reste de l'année 2017 et le solde inutilisé qui devrait rester à la fin de 2017. On y voit que le montant total des dépenses prévues en 2016-2017 s'élève à 5 101 200 dollars. Par rapport au montant total des crédits ouverts (13 476 200 dollars), le solde inutilisé à la fin de 2017 devrait s'élever à 8 375 000 dollars.

Tableau 4

### État des dépenses pour la rénovation de l'Africa Hall au 30 juin 2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits approuvés pour l'exercice 2016-2017</i>	<i>Dépenses effectives au 30 juin 2017</i>	<i>Dépenses prévues du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé à la fin de 2017</i>
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b) + (c)	(e) = (a) - (d)
<b>Chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique)</b>					
Équipe de gestion du projet	1 217,3	708,5	437,2	1 145,7	71,6
Services de consultants et d'experts	–	–	40,0	40,0	(40,0)
Voyages	36,0	29,6	16,9	46,5	(10,5)
<b>Total partiel (chapitre 18)</b>	<b>1 253,3</b>	<b>738,1</b>	<b>494,1</b>	<b>1 232,2</b>	<b>21,1</b>
<b>Chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien)</b>					
Travaux préliminaires/ déménagement temporaire du personnel	5 459,7	–	400,0	400,0	5 059,7
Travaux principaux	–	–	100,0	100,0	(100,0)
Mobilier et matériel de pointe	–	–	–	–	–
Art et expositions	–	–	–	–	–
Hausse des coûts (études techniques)	742,2	–	–	–	742,2
Hausse des coûts (pendant les travaux)	–	–	–	–	–

	<i>Crédits approuvés pour l'exercice 2016-2017</i>	<i>Dépenses effectives au 30 juin 2017</i>	<i>Dépenses prévues du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017</i>	<i>Montant total des dépenses prévues pour 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé à la fin de 2017</i>
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b) + (c)	(e) = (a) - (d)
Services de spécialistes – conception et supervision	3 952,5	2 495,7	604,4	3 100,1	852,4
Services de spécialistes – gestion des risques		–	53,5	53,5	(53,5)
Imprévus (chantier et services de spécialistes)	2 030,9	267,9	(90,1)	177,8	1 853,1
<b>Total partiel (chapitre 33)</b>	<b>12 185,3</b>	<b>2 763,6</b>	<b>1 067,8</b>	<b>3 831,4</b>	<b>8 353,9</b>
<b>Chapitre 34 (Sûreté et sécurité)</b>					
Sécurité physique	37,6	–	37,6	37,6	–
<b>Total estimatif des dépenses</b>	<b>13 476,2</b>	<b>3 501,7</b>	<b>1 599,5</b>	<b>5 101,2</b>	<b>8 375,0</b>

70. Le tableau 5 montre les variations entre les prévisions de dépenses pour 2016-2017 figurant dans le rapport précédent du Secrétaire général (A/71/370) et celles figurant dans le présent rapport, qui s'expliquent comme suit :

- a) Une augmentation de 50 000 dollars au titre des travaux préliminaires, comme expliqué au paragraphe 63 a) ci-dessus;
- b) Une augmentation de 100 000 dollars au titre des travaux principaux, du fait qu'il est prévu que certains travaux d'infrastructure comprennent maintenant la partie C des travaux préliminaires;
- c) Une diminution de 29 000 dollars au titre de la hausse des coûts, celle-ci ayant été incluse dans le coût des travaux (voir l'explication ci-dessus);
- d) Une diminution de 538 900 dollars au titre des services de spécialistes (conception), due au report de certains marchés;
- e) Une diminution de 36 500 dollars au titre de la gestion des risques et d'autres services de spécialistes, due à la sélection tardive du cabinet, contrebalancée en partie par l'intégration de certaines rubriques liées aux passations de marchés;
- f) Une diminution de 625 800 dollars au titre de la réserve pour imprévus, une partie (417 600 dollars) étant utilisée pour des services et frais de gestion supplémentaires, le reste portant sur des activités reportées;
- g) Une diminution de 62 500 dollars due au recrutement tardif de certains membres de l'équipe;
- h) Une diminution de 20 000 dollars au titre des services de consultants, due au report des activités de construction sur lesquelles ils portent;
- i) Une augmentation de 13 500 dollars au titre des voyages, du fait que des fonctionnaires du Siège doivent se rendre à la CEA afin d'effectuer l'évaluation technique pour les travaux préliminaires et le déplacement temporaire du personnel, et dans des salons du bâtiment se déroulant dans la région afin de diffuser l'invitation à soumissionner.

Tableau 5  
**Prévision de dépenses révisées du projet de rénovation de l’Africa Hall  
pour l’exercice biennal 2016-2017**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses du rapport précédent (A/71/370)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées (présent rapport)</i>	<i>Variation</i>
	<i>(a)</i>	<i>(b)</i>	<i>(b) - (a)</i>
<b>Chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique)</b>			
Équipe de gestion du projet	1 208,2	1 145,7	(62,5)
Services de consultants et d’experts	60,0	40,0	(20,0)
Voyages	33,0	46,5	13,5
<b>Total partiel (chapitre 18)</b>	<b>1 301,2</b>	<b>1 232,2</b>	<b>(69,0)</b>
<b>Chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d’entretien)</b>			
Travaux préliminaires/ déménagement temporaire du personnel	350,0	400,0	50,0
Travaux principaux		100,0	100,0
Mobilier et matériel de pointe			–
Art et expositions			–
Hausse des coûts (études techniques)	29,2		(29,2)
Hausse des coûts (pendant les travaux)			–
Services de spécialistes – conception et supervision	3 639,0	3 100,1	(538,9)
Services de spécialistes – gestion des risques	90,0	53,5	(36,5)
Imprévus (chantier et services de spécialistes)	803,6	177,8	(625,8)
<b>Total partiel (chapitre 33)</b>	<b>4 911,8</b>	<b>3 831,4</b>	<b>(1 080,4)</b>
<b>Chapitre 34 (Sûreté et sécurité)</b>			
Sécurité physique	37,6	37,6	–
<b>Total estimatif des dépenses</b>	<b>6 250,6</b>	<b>5 101,2</b>	<b>(1 149,4)</b>

## N. Ressources nécessaires pour 2018

71. Comme indiqué à l’annexe II, les prévisions de dépenses pour 2018 s’élèvent à 14 075 300 dollars. Après déduction du solde inutilisé à la fin de 2017 (8 375 000 dollars), mentionné dans le tableau 4 et au paragraphe 70 ci-dessus, le montant net des ressources nécessaires pour 2018 s’élève à 5 700 300 dollars. On en trouvera le détail au tableau 6.

Tableau 6  
**Ressources nécessaires pour 2018**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses prévues en 2018</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé à la fin de 2017</i>	<i>Montant net des besoins de financement en 2018</i>
	<i>(a)</i>	<i>(b)</i>	<i>(a) - (b)</i>
<b>Chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique)</b>			
Équipe de gestion du projet	848,5	71,6	776,9
Services de consultants et d'experts	60,0	(40,0)	100,0
Voyages	18,0	(10,5)	28,5
<b>Total partiel (chapitre 18)</b>	<b>926,5</b>	<b>21,1</b>	<b>905,4</b>
<b>Chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien)</b>			
Travaux préliminaires/ déménagement temporaire du personnel	1 650,0	5 059,7	(3 409,7)
Travaux principaux	6 800,0	(100,0)	6 900,0
Mobilier et matériel de pointe	-	-	-
Art et expositions	100,0	-	100,0
Hausse des coûts (études techniques)	-	742,2	(742,2)
Hausse des coûts (pendant les travaux)	880,4	-	880,4
Services de spécialistes – conception et supervision	1 303,4	852,4	451,0
Services de spécialistes – gestion des risques	100,0	(53,5)	153,5
Imprévus (chantier et services de spécialistes)	2 164,8	1 853,1	311,7
<b>Total partiel (chapitre 33)</b>	<b>12 998,6</b>	<b>8 353,9</b>	<b>4 644,7</b>
<b>Chapitre 34 (Sûreté et sécurité)</b>			
Sécurité physique	150,2	-	150,2
<b>Total estimatif des dépenses</b>	<b>14 075,3</b>	<b>8 375,0</b>	<b>5 700,3</b>

## O. Prochaines étapes

72. Les activités prévues à la prochaine période sont les suivantes :

a) Finir de sélectionner et engager un cabinet indépendant de gestion des risques, qui établira une stratégie détaillée, commencera une analyse quantitative des risques et déterminera le montant de la réserve pour imprévus;

b) Sélectionner le prestataire chargé des travaux préliminaires et du déménagement temporaire du personnel et commencer ces travaux;

c) Acheter les activités prévues de la phase 3, notamment l'appel d'offres et la passation des marchés des travaux principaux;

d) Signer avec le pays hôte la modification du bail portant utilisation et aménagement des terrains supplémentaires destinés au parc de stationnement des visiteurs et modalités d'importation des matériaux;

e) Choisir les thèmes et déterminer les modalités d'organisation de l'exposition permanente afin d'en finaliser la conception et d'acquérir les services nécessaires.

### **III. Informations actualisées sur la rénovation et l'occupation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba**

#### **A. Rénovation du Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba**

73. La rénovation du Centre de conférences s'est poursuivie : deux des travaux prévus ont été achevés et deux autres ont bien progressé.

74. La réfection des toits a été terminée dans les délais et le remplacement du matériel obsolète a commencé avec l'installation d'écrans dans les cabines d'interprétation. D'autres travaux, notamment le remplacement des projecteurs par des écrans à diodes électroluminescentes et des caméras à haute définition aux salles de conférence 3, 4, 5 et 6, devraient être achevés pendant l'exercice biennal 2018-2019.

75. La pose de nouvelles moquettes au Centre de conférences accuse un retard de quatre mois en raison d'un délai administratif inévitable, le prestataire devant obtenir des devises étrangères pour importer de nouvelles moquettes depuis l'étranger. La CEA tente de faire terminer ce travail dans les délais prescrits en aidant le prestataire à obtenir des lettres de crédit pour faire progresser l'importation.

76. Un plan-cadre d'investissement en capital a été établi pour faciliter la mise à niveau numérique au cours de la période 2017-2022. Un inventaire complet du matériel obsolète à remplacer a été effectué avec l'appui de la Section des services techniques et des systèmes de conférence au Siège de New York et du Groupe de l'informatique de la Division des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi.

77. En outre, la CEA a pu progressivement commencer à intégrer des services accessibles à tous dans la rénovation échelonnée de son Centre de conférences. La première étape est l'installation de tribunes accessibles à pupitres ajustables aux salles de conférence 1 et 2, selon le calendrier établi.

#### **B. Occupation du Centre de conférences des Nations Unies**

78. Le Centre de conférences a continué de remplir sa fonction comme l'un des principaux fournisseurs de services de conférence en Afrique, maintenant un taux d'occupation annuel de 93 %, soit nettement plus que le taux requis par l'ONU. Il a intensifié ses efforts stratégiques par cinq initiatives de marketing portant sur les réunions, les incitations, les conférences et manifestations, s'adressant aux marchés local, régional et international. Le Centre a fourni des services à 27 nouveaux clients; les clients externes locaux, régionaux et internationaux ont ainsi représenté 13,05 % de l'utilisation annuelle du Centre et les clients internes et organismes des Nations Unies 86,95 %. Après la proclamation de l'état d'urgence dans le pays, six grandes manifestations internationales qui auraient pu faire fortement augmenter le taux d'occupation du Centre ont été déplacées dans d'autres centres situés dans d'autres pays, ce qui a fait tomber à 61 % le taux d'occupation au premier semestre de 2017 (365 réunions prévues et tenues), contre 87 % au premier semestre de 2016 (520 réunions).

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre**

79. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Prendre note des progrès accomplis depuis la publication du précédent rapport d'étape;

b) Prendre note des prévisions de dépenses révisées pour le projet de rénovation de l'Africa Hall;

c) Ouvrir un crédit de 5 700 300 dollars aux fins du projet pour 2018, dont 905 400 dollars au titre du chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) et 4 644 700 dollars au titre du chapitre 33 (Travaux de construction, transformation, amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du projet budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, qui sera imputé sur la réserve pour imprévus.

## Annexe I

## Coût de la construction des nouveaux locaux à usage de bureaux (immeuble Le Zambèze) à la Commission économique pour l'Afrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses au 31 décembre 2014	Dépenses engagées en 2015	Dépenses engagées entre janvier et août 2016	Total estimatif pour 2015-2016	Paiements entre septembre 2016 et août 2017	Dépenses prévues entre septembre 2017 et décembre 2018	Total des dépenses effectives	Obligation contractuelle	Différence
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b) + (c)	(e)	(f)	(g) = (a) + (b) + (c) + (e) + (f)	(h)	(h) - (g)
Rubriques ayant fait l'objet d'une ouverture de crédits dans les résolutions 56/270 et 60/248									
Coût de la construction <sup>a</sup>	8 427,9	–	468,4	468,4	433,2	85	9 414,5	9 445,4	30,90
Conception, services de consultants et coordination du projet	1 652,9	19,6	17	36,6	–	3,3	1 692,8	1 692,8	–
Travaux d'aménagement du chantier <sup>b</sup>	1 165,9	187,9	122,9	310,8	308,8	–	1 785,5	1 785,5	–
Postes de travail et mobilier	331,3	24	–	24	–	–	355,3	355,5	0,20
Installation du matériel informatique et téléphonique	614,3	–	–	–	–	–	614,3	614,3	–
Sûreté et sécurité <sup>c</sup>	759,8	–	–	–	–	–	759,8	759,8	–
Voies d'accès intérieures <sup>c</sup>	233,7	8,5	–	8,5	–	–	242,2	242,2	–
Stationnement et aménagement paysager <sup>d</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupes électrogènes et bâtis y relatifs <sup>d</sup>	406,7	14,8	16,2	31	–	–	437,7	437,7	–
<b>Total</b>	<b>13 592,5</b>	<b>254,8</b>	<b>624,5</b>	<b>879,3</b>	<b>742</b>	<b>88,3</b>	<b>15 302,1</b>	<b>15 333,2</b>	<b>31,10</b>

<sup>a</sup> Le coût de la construction comprend le montant du contrat principal (7 451 700 dollars), signé le 1<sup>er</sup> avril 2010, les dépenses supplémentaires engagées au titre de l'amendement 1 (1 000 100 dollars), financées par les budgets du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (pour l'étage supérieur), et des amendements 2 à 15 (1 437 600 dollars en tout), déduction faite des économies réalisées au titre de l'analyse de la valeur (522 100 dollars). Ils tiennent compte aussi des économies réalisées grâce à l'amendement 12 (93 000 dollars) du fait de la centralisation du système d'alimentation électrique de secours. Un versement final après achèvement du projet (88 300 dollars) est prévu pour le deuxième trimestre de 2018.

<sup>b</sup> Phase II des travaux annexes.

<sup>c</sup> Par sa résolution 62/238, l'Assemblée générale a approuvé des dépenses d'un montant de 759 800 dollars destinées à répondre aux besoins en matière de sécurité, au titre du chapitre 33 (Sûreté et sécurité) du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009.

<sup>d</sup> Phase I des travaux annexes.

## Annexe II

## Prévisions révisées des dépenses du projet de rénovation de l’Africa Hall à la Commission économique pour l’Afrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total indiqué dans le présent rapport	Total indiqué dans le document A/71/370	Différence
<b>Chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d’entretien)</b>									
Coûts de construction									
Travaux préliminaires/ déménagement temporaire du personnel :									
Partie principale : immeuble Le Congo <sup>a</sup>	–	400,0	750,0	–	–	–	1 150,0		
Partie facultative D : immeuble Le Nil <sup>a</sup>	–	–	900,0	–	–	–	900,0	1 850,0	200,0
Bâtiment principal, entrée des visiteurs, infrastructures et travaux extérieurs	–	–	6 400,0	7 300,0	7 300,0	2 342,0	23 342,0		
Travaux d’infrastructure à prévoir (dont travaux préliminaires et déménagement temporaire du personnel)	–	100,0	400,0	–	–	–	500,0	22 800,0	1 042,0
Système et matériel de conférence de pointe	–	–	–	1 700,0	1 700,0	500,0	3 900,0	4 250,0	(350,0)
Restauration et exposition des œuvres d’art	–	–	100,0	–	1 400,0	151,0	1 651,0	2 336,0	(685,0)
Hausse des coûts (études techniques) <sup>b</sup>	–	–	–	–	–	–	–	29,2	(29,2)
Hausse des coûts (pendant les travaux) <sup>b</sup>	–	–	880,4	1 979,4	2 420,3	426,3	5 706,4	5 877,2	(170,8)
Services de spécialistes – conception et supervision	2 760,1	340,0	1 303,3	750,0	700,0	264,1	6 117,4	5 849,6	267,9
Services de spécialistes – gestion des risques	3,5	50,0	100,0	100,0	100,0	46,5	400,0	400,0	–
Imprévus (chantier et services de spécialistes)	–	177,8	2 164,8	2 363,8	2 721,6	745,8	8 173,8	8 598,4	(424,7)
<b>Total partiel (coûts de construction)</b>	<b>2 763,6</b>	<b>1 067,8</b>	<b>12 998,5</b>	<b>14 193,2</b>	<b>16 341,9</b>	<b>4 475,6</b>	<b>51 840,6</b>	<b>51 990,4</b>	<b>(149,8)</b>
<b>Chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique)</b>									
Gestion du projet									
Équipes de gestion du projet et d’appui au projet	320,7	775,0	750,0	750,0	750,0	300,0	3 645,7	3 650,6	(4,9)



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total indiqué dans le présent rapport	Total indiqué dans le document A/71/370	Différence
Coordonnateur basé au Bureau des services centraux d'appui (50 % des coûts)	–	50,0	98,6	98,6	98,6	98,6	444,2	312,5	131,7
Services de consultants/d'experts	–	40,0	60,0	60,0	60,0	38,5	258,5	258,5	–
Voyages	16,5	30,0	18,0	18,0	18,0	6,0	106,5	83,5	23,0
<b>Total partiel (gestion du projet)</b>	<b>337,2</b>	<b>895,0</b>	<b>926,6</b>	<b>926,6</b>	<b>926,6</b>	<b>443,1</b>	<b>4 454,9</b>	<b>4 305,1</b>	<b>149,8</b>
<b>Chapitre 34 (Sûreté et sécurité)</b>									
Sécurité physique	–	37,6	150,2	150,2	150,2	112,6	600,8	600,8	–
<b>Total</b>	<b>3 100,8</b>	<b>2 000,4</b>	<b>14 075,3</b>	<b>15 269,9</b>	<b>17 418,7</b>	<b>5 031,3</b>	<b>56 896,3</b>	<b>56 896,3</b>	<b>–</b>

<sup>a</sup> Chiffres fondés sur les coûts réels résultant de la procédure d'appel d'offres.

<sup>b</sup> Hausse des coûts réduite de 200 000 dollars en raison de l'offre faite pour les travaux préliminaires, compte tenu de la part des travaux déjà effectuée.